

Committee / *Commission*

# JURI

Meeting of / *Réunion du*

02/09/2010

## BUDGETARY AMENDMENTS / *AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES*

Rapporteur: Derek VAUGHAN

**FR**

**FR**



## Projet d'amendement 6201

=== JURI/6201 ===

déposé par Vaughan Derek, Commission des affaires juridiques

### Poste 1 2 0 0 — Rémunérations et indemnités

#### Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2010		Projet de budget 2011		Position du Conseil 2011		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
1 2 0 0	190 363 000	190 363 000	201 772 000	201 772 000	193 973 300	193 973 300	5 441 000	5 441 000	199 414 300	199 414 300
Réserve										
Total	190 363 000	190 363 000	201 772 000	201 772 000	193 973 300	193 973 300	5 441 000	5 441 000	199 414 300	199 414 300

#### Justification:

Le Conseil a réduit les crédits sans tenir dûment compte du taux d'occupation élevé des postes atteint par la Cour de justice en 2009 et au cours du premier semestre 2010. C'est pourquoi l'abattement forfaitaire doit être réduit à 3,5% afin de répondre aux besoins de l'organigramme et de permettre à la Cour de mener à bien ses missions. Il est également proposé de créer 29 nouveaux postes au sein de plusieurs services de soutien afin de permettre à la Cour de faire face à l'augmentation sans précédent du nombre des affaires et d'en minimiser, dans la mesure du possible, l'incidence sur la durée des procédures judiciaires.

## Projet d'amendement 6202

=== JURI/6202 ===

déposé par Vaughan Derek, Commission des affaires juridiques

### Poste 1 2 0 4 — Droits liés à la prise de fonctions, à la mutation et à la cessation de fonctions

#### Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2010		Projet de budget 2011		Position du Conseil 2011		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
1 2 0 4	2 251 000	2 251 000	2 216 000	2 216 000	1 739 000	1 739 000	376 000	376 000	2 115 000	2 115 000
Réserve										
Total	2 251 000	2 251 000	2 216 000	2 216 000	1 739 000	1 739 000	376 000	376 000	2 115 000	2 115 000

#### Justification:

Le Conseil a réduit les crédits liés à la création de nouveaux postes (soit 8 pour la Croatie et 39 autres nouveaux postes). Cet amendement vise à rétablir les crédits relatifs à la création de 37 nouveaux postes, dont 8 destinés à préparer l'élargissement à la Croatie.

## Projet d'amendement 6203

=== JURI/6203 ===

déposé par Vaughan Derek, Commission des affaires juridiques

### Article 1 2 9 — Crédit provisionnel

#### Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2010		Projet de budget 2011		Position du Conseil 2011		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
1 2 9	2 380 000	2 380 000	1 311 000	1 311 000	1 258 000	1 258 000	38 000	38 000	1 296 000	1 296 000
Réserve										
Total	2 380 000	2 380 000	1 311 000	1 311 000	1 258 000	1 258 000	38 000	38 000	1 296 000	1 296 000

## Justification:

Cet amendement vise à rétablir les crédits relatifs à la création de 37 nouveaux postes (dont 8 destinés à préparer l'élargissement à la Croatie), qui ont été réduits par le Conseil.

## Projet d'amendement 6204

==== JURI/6204 ====

déposé par Vaughan Derek, Commission des affaires juridiques

**Poste 2 1 0 0** — Achat, travaux, entretien et maintenance des équipements et des logiciels

### Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2010		Projet de budget 2011		Position du Conseil 2011		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
2 1 0 0	3 532 000	3 532 000	4 042 000	4 042 000	3 602 640	3 602 640	439 360	439 360	4 042 000	4 042 000
Réserve										
Total	3 532 000	3 532 000	4 042 000	4 042 000	3 602 640	3 602 640	439 360	439 360	4 042 000	4 042 000

## Justification:

Les réductions imposées par le Conseil concernant ce poste impliquent une réduction importante (soit plus de 80% pour 2011) au niveau du plan d'investissement stratégique, d'une durée de trois ans, en matière de sécurisation informatique mis en place à la suite d'une recommandation des auditeurs externes. C'est pourquoi, compte tenu, d'une part, du niveau relativement faible des dépenses de la Cour de justice dans le domaine informatique et, d'autre part, de l'importance vitale des outils et procédures informatiques pour l'ensemble des activités (judiciaires, linguistiques et administratives) de la Cour, il est proposé de préserver le plan de sécurisation informatique en rétablissant les crédits correspondants.

Rétablissement du projet de budget (PB).

## Projet d'amendement 6205

==== JURI/6205 ====

déposé par Vaughan Derek, Commission des affaires juridiques

**Poste 2 1 0 2** — Prestations externes pour l'exploitation, la réalisation et la maintenance des logiciels et des systèmes

### Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2010		Projet de budget 2011		Position du Conseil 2011		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
2 1 0 2	8 510 000	8 510 000	9 389 000	9 389 000	8 680 200	8 680 200	708 800	708 800	9 389 000	9 389 000
Réserve										
Total	8 510 000	8 510 000	9 389 000	9 389 000	8 680 200	8 680 200	708 800	708 800	9 389 000	9 389 000

## Justification:

Les réductions imposées par le Conseil concernant ce poste impliquent une réduction importante (soit plus de 80% pour 2011) au niveau du plan d'investissement stratégique, d'une durée de trois ans, en matière de sécurisation informatique mis en place à la suite d'une recommandation des auditeurs externes. C'est pourquoi, compte tenu, d'une part, du niveau relativement faible des dépenses de la Cour de justice dans le domaine informatique et, d'autre part, de l'importance vitale des outils et procédures informatiques pour l'ensemble des activités (judiciaires, linguistiques et administratives) de la Cour, il est proposé de préserver le plan de sécurisation informatique en rétablissant les crédits correspondants.

Rétablissement du projet de budget (PB).

## Projet d'amendement 6220

==== JURI/6220 ====

-----  
**Article 15 02 22** — Programme «Éducation et formation tout au long de la vie»

**Modifier les chiffres et les commentaires comme suit:**

	Budget 2010		Projet de budget 2011		Position du Conseil 2011		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
15 02 22	982 313 500	953 200 000	1 009 655 000	956 000 000	1 009 655 000	930 500 000	400 000	400 000	1 010 055 000	930 900 000
Réserve										
Total	982 313 500	953 200 000	1 009 655 000	956 000 000	1 009 655 000	930 500 000	400 000	400 000	1 010 055 000	930 900 000

**Commentaires:**

Après l'alinéa:

Conformément à la décision établissant un programme ..... spécifiques et les actions horizontales ci-après:

Modifier le texte comme suit:

- Comenius: pour les activités d'éducation générale dans les écoles jusqu'à la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire,
- Erasmus: pour les activités d'éducation et de perfectionnement dans l'enseignement supérieur, accroissement du nombre des bourses et de leur financement au titre des programmes Erasmus,
- Leonardo da Vinci: pour tous les aspects de l'enseignement et de la formation professionnels,
- Grundtvig: pour l'éducation des adultes,
- un programme transversal: celui-ci englobe quatre activités principales, afin de traiter les questions stratégiques, de tenir spécifiquement compte de l'apprentissage des langues et des activités liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC) lorsque ces aspects sortent du champ des programmes spécifiques, et d'assurer un travail de diffusion plus substantiel.

Les besoins éducatifs particuliers des personnes présentant un handicap ou un trouble «dys» peuvent être pris en compte dans tous les programmes sectoriels susmentionnés,

- Jean Monnet: pour apporter un soutien à des institutions et associations européennes actives dans le domaine de *l'intégration européenne (notamment par l'octroi d'une subvention accrue à l'Académie de droit européen de Trèves, en faveur de sa stratégie de développement)* l'intégration européenne et créer un comité chargé de gérer le financement pluriannuel, par l'Union européenne, de la «chaire Geremek-Parlement européen de civilisation européenne» au Collège *d'Europe de Varsovie en l'honneur du professeur Bronislaw Geremek. L'ensemble des activités et du financement, qui pourrait notamment comprendre l'attribution d'un prix annuel, seront gérés par le Collège d'Europe* d'Europe de Varsovie en l'honneur du professeur Bronislaw Geremek. L'ensemble des activités et du financement, qui pourrait notamment comprendre l'attribution d'un prix annuel, seront gérés par le Collège d'Europe de Varsovie conjointement et en pleine coopération avec la Fondation Geremek («Centrum Imienia Profesora Bronisława Geremka»).

**Justification:**

L'Académie de droit européen (ERA) a été instituée à l'initiative du Parlement européen et, depuis sa création en 1992, elle est cofinancée par le budget de l'Union. Il s'agit d'un établissement sérieux qui forme des juristes provenant de l'ensemble des États membres de l'Union. Sachant que la demande et le besoin de formation en droit européen ne cessent d'augmenter, l'ERA a adopté une stratégie de développement visant à étendre ses capacités et ses activités. Compte tenu de l'importance et de la qualité de la formation proposée par l'ERA et des demandes formulées à maintes reprises par le Parlement en vue de la création d'une Académie judiciaire européenne, la subvention accordée à l'établissement en question devrait être renforcée afin d'appuyer sa stratégie.